

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS		HORAIRES				
FRANCAIS		4 H				
ENSEIGNEMENT MORAL CIVIQUE		0,5 H				
LANGUE VIVANTE 1		2,5 H				
LANGUE VIVANTE 2		2 H				
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE		2 H				
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE		2 H				
Aide personnalisée, approfondissement, autonomie, acquisition de méthodes, aide à l'orientation						
TRAVAUX PERSONNELS ENCADRES		2 (1er semestre)				
LES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES		HORAIRES				
		L	ES	S		
MATHEMATIQUES		3 H	3 H	4 H		
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE		1 H	1 H	3 H		
SCIENCES PHYSIQUES		1 H	1 H	3 H		
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES			5 H			
HISTOIRE-GEOGRAPHIE		4 H	4 H	2,5 H		
LITTÉRATURE FRANCAISE		2 H				
LITTÉRATURE ETRANGERE en langue étrangère		2 H				
APPROFONDISSEMENT EN LV1	3 H					
<u>.OU.</u> APPROFONDISSEMENT EN LV2						
<u>.OU.</u> LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE : GREC						
<u>.OU.</u> LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE : LATIN						
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS (1 seul au choix)				HORAIRES		
LATIN				3 H		
GREC		3 H				
ARABE LV3		2 H				
ITALIEN LV3		3 H				
NISSART LV3		2 H				
MUSIQUE		1 H				

LV1 : Anglais
LV2: Allemand Espagnol Italien
LV3: Arabe Italien nissart

NB : Les enseignements d'options ou facultatifs n'ouvriront que si un nombre suffisant d'élèves s'y inscrit.